

Communiqué de presse

Paris, le 10 mai 2010

Rapport Vercamer : l'Usgeres salue un soutien fort au développement de l'économie sociale mais regrette un manque d'ambition concernant la représentativité de ses employeurs

L'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (Usgeres) a pris connaissance du rapport parlementaire de Francis Vercamer sur le développement de la croissance et de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire.

L'Union se félicite que les 50 propositions du rapport soient globalement fidèles aux propositions émises par les acteurs de l'économie sociale et solidaire à l'occasion des groupes de travail animés par la mission de janvier à mars 2010 à l'exception de la représentativité des employeurs de l'économie sociale dans le dialogue social national.

« La représentativité des employeurs de l'économie sociale n'a finalement pas été retenue parmi les 50 propositions, le rapport mettant en évidence la complexité et la sensibilité du sujet et renvoyant aux études en cours au sein du Ministère du Travail en souhaitant qu'une issue favorable soit trouvée à cette question à la lumière des avancées récemment produites par la loi sur la représentativité syndicale » souligne Alain Cordesse, Président de l'Usgeres.

L'Usgeres retrouve toutefois dans ce rapport un certain nombre de propositions qu'elle avait formulées au député Francis Vercamer, et qui sont de nature à favoriser le développement de l'entrepreneuriat d'économie sociale dans les territoires et les entreprises.

Il en est ainsi de la création de chaires d'économie sociale dans les universités et les écoles de management, du soutien à la formation des salariés de l'économie sociale par fléchage de lignes budgétaires du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) vers des publics spécifiques à l'économie sociale, de l'accès des entreprises de l'économie sociale aux dispositifs de soutien à la croissance et à l'innovation des PME du type OSEO, de la reprise par les salariés des PME en difficulté ou en transmission sous forme coopérative...

Contact presse :

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - www.usgeres.fr



La mise en place d'un label d'utilité sociale pour les entreprises de l'économie sociale, qui divise les familles de l'économie sociale, fait l'objet d'une proposition du rapport. « *Tel que présenté, et même s'il ne s'agit à ce stade que d'un projet, un tel label présente des risques d'affaiblissement du secteur et de confusion avec les entreprises classiques alors que le rapport affirme par ailleurs un attachement fort aux modes d'entreprendre de l'économie sociale* » conclut Alain Cordesse.

USGERES - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 750 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation interbranche de l'économie sociale.

Contact presse :

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - www.usgeres.fr